



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), que le budget pour l'année 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 seront présentés pour adoption lors de la séance extraordinaire « BUDGET » du conseil municipal qui se tiendra au 255, boulevard Constable, McMasterville, le lundi 8 décembre 2025 à 19 heures.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À McMASTERVILLE,

Ce 26^e jour du mois de novembre 2025

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard